

Délibération n° 2021/07/19 n°06 :
DOMANIALITE - Dénomination de l'école du
centre.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 12/07/2021
En exercice :	33	
Présents :	26	Affichage de la convocation : 13/07/2021
Pouvoirs :	6	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 20/07/2021
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Frédérique DAMON, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM.		
Absents ayant remis pouvoir:		
Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN, Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN, Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR, M Mathieu VERPILLAT donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU, M Stéphane GILLET donne pouvoir à Mme Aline DURAND, M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER.		
Absents ou excusés :		
M Christian NEUVILLE.		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire rappelle que la commune a toujours souhaité développer et mettre en valeur la citoyenneté des enfants afin de préparer demain et de les préparer à demain. Le projet événementiel Journée du Jeune Citoyen (J.J.C.) d'une journée entièrement dédiée à la citoyenneté et adressée à l'ensemble des enfants des classes de CM2 des 2 écoles de la commune (l'une publique, l'autre privée) est né en 2013. En 2016, le projet s'est étendu aux élèves de classes inclusives.

Dans le cadre de cette journée, les jeunes sont répartis sur trois ateliers :

1. Atelier mairie

Les enfants s'immergent dans le monde de la politique locale en participant à une commission sur un sujet d'actualité puis délibèrent en conseil municipal. La délibération, animée par Mr le Maire, fait foi et est concrètement mise en place par la commune.

2. Atelier association

Les enfants sont acteurs de la vie associative en découvrant autour d'un jeu de l'oie grandiose le monde associatif et en proposant des améliorations de leur cadre de vie. Les enfants participent concrètement à la constitution de leur nouvelle association.

3. Atelier théâtre forum

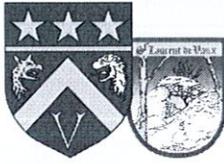
Les enfants sont partie prenante de la vie ensemble et jouent des rôles lors d'un théâtre forum les amenant à s'interroger sur les conséquences de leurs actes et leurs comportements autour de thèmes actuels comme la discrimination et les réseaux sociaux.

L'édition 2021 a été perturbée par la crise sanitaire et notamment l'interdiction de brasser les groupes classes.

Dans ces conditions, seuls les élèves de l'école publique ont pu participer à la journée.

Dans le cadre de l'atelier mairie, les enfants ont eu pour mission de proposer un nom pour

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 juillet 2021 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2021/07/19 n°06 :
DOMANIALITE - Dénomination de l'école du
centre.

l'école élémentaire, rue des écoles. Après une instruction du dossier en commission et un débat en salle du conseil municipal, les enfants ont été invités à voter sur trois propositions :

- l'école Graine d'avenir
- l'école des Hautes Herbes
- l'école du Val Noir.

« L'école du Val Noir » a recueilli la majorité des suffrages exprimés.

Aussi, sur proposition de la majorité des élèves de CM2, Monsieur le Maire invite le conseil à dénommer l'école élémentaire de Vaugneray située au 2 rue des écoles « école du val noir ».

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

DÉCIDE de dénommer l'école élémentaire de Vaugneray située au 2 rue des écoles
« école du val noir ».

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
20/07/2021
et de la publication en mairie le 20/07/2021

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN